

15 septembre 2023

Prise de position du comité ASPI suite à l'intervention du Conseil Fédéral dans les négociations tarifaires

Pétition lancée par Physioswiss

Les membres ASPI ont été informés par un [courriel du 1^{er} septembre](#) de l'intervention du Conseil Fédéral dans les négociations tarifaires entre physiothérapeutes et assurances-maladies. Ces informations restent disponibles sur ce site. Nous vous invitons aussi à suivre régulièrement les [communications de l'OFSP](#) et à nous faire part de vos réactions.

Révoltée contre cette intervention du CF, l'association Physioswiss a mobilisé les physiothérapeutes en les invitant à signer une pétition en ligne (Texte, motivations et objectifs sur le [site de Physioswiss](#)).

Le projet de nouvelle structure tarifaire proposé par le Conseil Fédéral, quelle que soit sa variante, inquiète également beaucoup le comité de l'ASPI et la commission tarifaire. Là où le Conseil Fédéral voit une meilleure transparence des tarifs, nous constatons essentiellement une volonté d'éviter par tous les moyens une augmentation des coûts de la physiothérapie.

L'ASPI continuera à se battre pour votre avenir à la table des négociations, aux côtés de Physioswiss.

Donner des mots d'ordre n'est pas dans les habitudes de l'ASPI. Nous laissons à nos membres toute liberté de soutenir ou non la pétition lancée par nos collègues, en toute indépendance d'esprit.

Votre comité met toutes ses forces dans la préparation de la suite des discussions et réfléchit à des contre-propositions qui apportent une amélioration substantielle de votre, de notre situation financière.

Il en va ni plus ni moins de la survie de la pratique libérale de notre profession.

Votre comité